

« La violence est inscrite dans la logique du projet vegan »

PROPOS RECUEILLIS PAR
EUGÈNE BASTIE @EugenieBastie

LE FIGARO. - Des boucheries sont régulièrement attaquées par des militants vegan. Les professionnels de la viande ont récemment lancé un appel aux autorités pour les protéger. La virulence de certains lobbys antispécistes vous étonne-t-elle ? Jean-Pierre DIGARD. - Plutôt que de virulence, c'est de violence qu'il faut parler. Cette violence, donc, ne m'étonne nullement. Elle s'inscrit dans la logique de cette mouvance, qui est poussée à l'excès par la conjonction de trois phénomènes. 1. Les animalistes sont des idéologues, c'est-à-dire des gens qui relèvent de ce que le grand sociologue allemand Eugen Weber appelait l'« éthique de conviction », pour laquelle ses idées seules comptent, qu'il distinguait de l'« éthique de responsabilité », attentive, elle, aux conséquences pratiques de ses convictions. 2. Les mouvements animalistes se livrent à une concurrence qui les incite à la surenchère et les aspire dans une spirale du « toujours plus », qui pousse les végétariens (qui ne consomment pas de viande) à devenir végétaliens (qui ne consomment aucun aliment d'origine animale) puis véganiens (qui

condamnent toute utilisation et possession d'animaux). 3. Pour des causes qui dépassent le cadre du seul animalisme, la société occidentale actuelle montre une inquiétante tendance à la radicalisation (de l'islam, de l'animalisme, etc.) qui fait que les militants de certaines causes ne supportent pas que d'autres puissent avoir des idées ou des pratiques différentes des leurs, obsession qui peut pousser les plus irresponsables jusqu'à la tentation de détruire physiquement leurs contradicteurs. Ça n'est pas pour rien que l'écoterrorisme a été classé aux États-Unis comme la deuxième menace après le djihadisme !

Dans votre dernier livre, vous dites que l'« animalisme est un antihumanisme ». Pouvez-vous définir ce qu'est l'animalisme ? À partir de quel moment la cause de la libération animale trouve-t-elle des adeptes ? Le mot « animalisme » désigne l'idéologie selon laquelle on devrait accorder aux animaux et à leurs intérêts (du moins à ce que l'on croit en savoir) une place prépondérante, au détriment de ceux de l'espèce humaine. La sensibilité « animalitaire », c'est-à-dire de compassion envers les animaux, est née dans la foulée de Révolution française, avec les « amis des bêtes de l'an X ». L'idée de « libération animale » au nom de l'antispécisme a été popularisée par le livre du philosophe Peter Singer publié en 1979, date qui marque le véritable début du mouvement animaliste. Cette idéologie s'est ensuite pro-

pagée sur fond de méconnaissance croissante des animaux et de l'élevage. En effet, les animalistes ne connaissent pas les animaux ; pire, ils ne les aiment pas (de l'aveu de Singer lui-même), sinon ils ne réclameraient pas la « libération » d'animaux domestiques qui vivent en symbiose avec les humains depuis plus de dix millénaires.

Vous insistez sur le gouffre qui existe dans nos sociétés occidentales entre « animaux de rente » et « animaux de compagnie ». De quand date cette fracture ? Est-elle propre aux sociétés occidentales ? La bipolarisation entre animaux de rente et animaux de compagnie s'est installée très lentement, à partir du Moyen Âge. Elle se manifeste notamment par une double tendance à la « mastodontisation » des premiers (taureaux qui atteignent aujourd'hui les deux tonnes) et à la miniaturisation des seconds (races de chiens comme le bichon maltais, le chihuahua, le spitz nain ou le yorkshire). Le mouvement s'est accéléré et accentué à partir du milieu du XX^e siècle, sous le double effet de l'augmentation de la productivité en élevage et de l'expansion du phénomène « animal de compagnie » dans une société occidentale désormais citadine et coupée de ses racines paysannes et de la culture animalière correspondante. Ce phénomène, né en Occident, gagne peu à peu les élites plus ou moins occidentalises de pays comme la Chine et le Japon.

En quoi la pensée animaliste contrevient-elle aux fondements de l'humanisme occidental ? N'est-elle pas plutôt le prolongement du mouvement des droits individuels ?

Le mouvement des droits individuels, issu des Lumières, auquel vous faites référence, concerne les humains, pas les animaux. Car la notion de droits ne saurait se concevoir sans celle de devoirs. Or peut-on imaginer, sauf à revenir au Moyen Âge où eurent lieu des procès d'animaux, que ceux-ci pourraient avoir des devoirs ? Ceux qui ont des devoirs, ce sont les humains envers les animaux : essentiellement, le devoir de bien les traiter, c'est-à-dire de les traiter d'une manière qui soit respectueuse des caractères de leurs espèces respectives, c'est-à-dire, et j'y insiste, de manière spécifique car ce serait maltraiter un chat que de le traiter comme un chien, ou un cheval comme un mouton, etc. Et pour aller plus loin encore, au risque de paraître provocant : la taumachie me paraît plus respectueuse de la nature du taureau espagnol que le traitement que certains infligent à leurs animaux de compagnie en les traitant comme des substituts d'enfant ou de conjoint. Au total, la pensée animaliste contrevient aux fondements de l'humanisme dès lors que, accusant l'espèce humaine de tous les maux, son antispécisme se mue en un spécisme anti-humain.

* CNRS Éditions, 150 p., 14 €.

7
juin 2018

JEAN-PIERRE DIGARD
L'ethnologue et chercheur au CNRS, qui publie « L'animalisme est un antihumanisme », revient sur la généalogie intellectuelle du mouvement antispéciste, qui lui paraît à l'opposé des valeurs occidentales.

LE FIGARO

Dassault Médias
14, boulevard Haussmann
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelstenne

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
14, boulevard Haussmann
75009 Paris

Directeur des rédactions
Alexis Grézet

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capelle (Économie),
Laurence de Charette (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Anne-Sophie von Claer
(Style, Art de vivre, So Figaro),
Anne Huët-Wuillème (Édition,
Photo, Révision),

Arnaud de La Grange
(International),
Étienne de Montety
(Figaro Littéraire),
Bertrand de Sahl-Vincent
(Culture, Figaroscope, Télévision),
Yves Thérard (Enquêtes,
Opérations spéciales, Sports,
Sciences),
Vincent Trémolet de Villers
(Politique, Société, Débats, Opinions)

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard
(Édition Web)

Directeur délégué
du pôle news
Bertrand Glé
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
9, rue Pillet-Wil, 75430 Paris Cedex 09
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
14, boulevard Haussmann
75438 Paris Cedex 09
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression, l'imprimerie, 79, rue de Roissy
93190 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
Ecoprint Casablanca Maroc, ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0421 C 83022

Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h ;
samedi de 8h à 13h au 01 70 37 31 70, Fax : 01 55 56 70 11 ;
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client

Formules d'abonnement pour l'an - France métropolitaine
Club : 409 € Semaine : 259 € Week-end : 209 €

Imprime sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : France, Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal
est imprimé sur un papier LPM porteur de l'écobabel européen
sous le numéro FR/31/01. Extrapolation : Plat 0,009 kg/tonne de papier.

Ce journal
est composé de
Édition nationale
11 pages
Club 22 pages
Cahier 2 Économie
5 pages